

## FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

6 Rue Jean Moulin  
03700 Bellerive sur Allier

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024

## FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Aux membres de la Fédération,

#### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

---

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

### Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

## Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chamalières, le 29 octobre 2024



**François HOSPITAL**  
Commissaire aux comptes

# BILAN - ACTIF

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024			01/09/2022 au 31/08/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	25 620,00	25 032,50	587,50	777,10
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	75 295,17	22 775,70	52 519,47	64 884,80
Autres	37 242,70	27 499,44	9 743,26	10 719,17
Immobilisations corporelles en cours	2 103,00		2 103,00	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	745,00		745,00	745,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>141 005,87</b>	<b>75 307,64</b>	<b>65 698,23</b>	<b>77 126,07</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	10 085,77		10 085,77	19 900,19
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	24 973,46	1 500,00	23 473,46	31 068,12
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 985,15		1 985,15	26 753,02
Valeurs mobilières de placement	45,00		45,00	45,00
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	449 068,63		449 068,63	422 446,82
Charges constatées d'avance	35 691,91		35 691,91	67 573,38
<b>TOTAL (II)</b>	<b>521 849,92</b>	<b>1 500,00</b>	<b>520 349,92</b>	<b>567 786,53</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>662 855,79</b>	<b>76 807,64</b>	<b>586 048,15</b>	<b>644 912,60</b>



# BILAN - PASSIF

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Du 01/09/2023 au 31/08/2024	Du 01/09/2022 au 31/08/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	372 335,59	380 974,35
Excédent ou déficit de l'exercice	11 227,15	-8 638,76
Situation nette (sous total)	383 562,74	372 335,59
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	383 562,74	372 335,59
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 002,00	12 919,00
TOTAL (III)	14 002,00	12 919,00
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 246,00	122 712,44
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	63 730,44	49 010,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 538,97	19 736,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	63 968,00	68 199,00
TOTAL (IV)	188 483,41	259 658,01
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	586 048,15	644 912,60



# COMPTE DE RÉSULTAT

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 356,47	36 240,56
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 479 667,04	1 394 374,50
Dont parrainages	9 842,00	10 320,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	160 811,00	194 934,74
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 902,19	18 990,87
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	84,47	24,20
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 665 821,17</b>	<b>1 644 564,87</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	5 531,21	42 490,36
Variation de stock	9 814,42	-18 812,06
Autres achats et charges externes	1 354 685,75	1 398 190,37
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 712,94	3 636,00
Salaires et traitements	243 103,13	218 701,38
Charges sociales	65 557,17	58 809,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 379,77	14 131,61
Dotations aux provisions	1 083,00	12 919,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11,23	20,90
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 699 878,62</b>	<b>1 730 087,45</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-34 057,45</b>	<b>-85 522,58</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	13 719,85	3 188,32
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>13 719,85</b>	<b>3 188,32</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>13 719,85</b>	<b>3 188,32</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-20 337,60	-82 334,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	43 165,22	36 857,30
Sur opérations en capital		48 900,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	43 165,22	85 757,30
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 000,00	
Sur opérations en capital		11 296,80
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 307,47	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	8 307,47	11 296,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	34 857,75	74 460,50
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 293,00	765,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 722 706,24	1 733 510,49
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 711 479,09	1 742 149,25
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 227,15	-8 638,76
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	186 514,00	156 210,00
TOTAL	186 514,00	156 210,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	186 514,00	156 210,00
TOTAL	186 514,00	156 210,00
TOTAL	11 227,15	-8 638,76



# SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

La Fédération française de billard a pour objet de regrouper les personnes morales et physiques qui pratiquent en France les disciplines reconnues au niveau international pour lesquelles elle a reçu délégation.  
La Fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique de ses activités sportives.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La Fédération se donne pour missions :

- de promouvoir, de développer, de coordonner, d'organiser la pratique de ses disciplines dans leurs aspects sport de loisir, sport de haut niveau et de haute performance ;
- de délivrer des licences et des titres fédéraux, d'exercer le pouvoir disciplinaire dans les principes généraux du droit, de veiller aux règles déontologiques dans la pratique de ses disciplines ;
- d'apporter son concours aux groupements dont les objectifs se confondent en totalité ou en partie avec ceux de la Fédération ;
- de participer à l'établissement et au contrôle des règlements concernant les brevets professionnels relatifs à la pratique de ses disciplines ;
- d'établir les règlements et contenus des qualifications fédérales et de délivrer les brevets correspondants ;
- d'établir les règlements et contenus des compétitions relevant de ses activités, d'autoriser les compétitions relevant de ses activités délégataires, de délivrer les titres correspondant à ces compétitions, d'établir les sélections nationales ;
- de pouvoir être consultée sur les projets d'équipement se situant sur les lieux de pratique dans le but d'harmoniser les intérêts en cause ;
- de représenter l'ensemble des associations qui lui sont affiliées auprès des pouvoirs publics et autres organismes de tutelle, ainsi qu'auprès des instances étrangères et internationales ;
- de défendre les intérêts collectifs des licenciés et des membres affiliés à la FFBillard.
- de recevoir toutes les attributions prévues par les lois relatives à son objet.

Les moyens mis en oeuvre :

Les moyens d'action de la Fédération sont les suivants :

- elle apporte à ses membres une aide morale, technique et financière ;
- elle stimule et coordonne leurs activités via les organes déconcentrés, tels que les ligues, les comités départementaux ou interdépartementaux et les commissions techniques qui en découlent ;
- elle organise et coordonne des formations ;
- elle autorise les compétitions de ses disciplines sportives
- elle coordonne et favorise l'organisation d'écoles de sport dans ses disciplines ;
- elle apporte son aide à la réalisation d'installations et d'aménagements nécessaires à la pratique de ses disciplines ;
- elle participe à la mise en place, aux jurys d'examens et au contrôle des diplômes ;
- elle archive les documents concernant l'histoire de la Fédération ;
- en lien avec les organes déconcentrés, elle est représentative des intérêts des clubs dans la recherche de leurs objectifs ;
- elle publie un bulletin et des documents techniques, gère un site internet ;
- elle dispose comme moyens financiers, outre des cotisations de ses membres, de toutes aides et subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes semi-publics ou privés ;
- elle peut conclure avec toute institution, des conventions définissant la nature de leurs relations et leurs droits et obligations respectifs.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 11/10/2024.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Désignation	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Durée	Taux d'amortissement

## TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT



# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V, brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 620		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		76 870		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		3 457	3 656
		Matériel de transport		2 751	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		27 378	
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			110 456	3 656	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750		
TOTAL			750		
TOTAL GENERAL			136 826	3 656	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		25 620		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 575	75 295		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			7 114	
		Matériel de transport			2 751	
		Mat. bureau, inform., mobilier			27 378	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			1 575	112 538		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			750		
TOTAL				750		
TOTAL GENERAL			1 575	138 908		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		24 843	190		25 033
TOTAL		24 843	190		25 033
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		11 985	12 365	1 575	22 776
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 578	982		3 560
	Matériel de transport	2 751			2 751
	Mat. bureau et informatiq., mob.	17 580	3 608		21 188
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		34 895	16 955	1 575	50 275
TOTAL GENERAL		59 738	17 145	1 575	75 308

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Détermination de la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				



# ÉTAT DES STOCKS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	18 388,88	9 047,17	18 388,88	9 047,17
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 511,31	1 038,60	1 511,31	1 038,60
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	19 900,19	10 085,77	19 900,19	10 085,77



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	745		745
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 500	1 500	
	Autres créances clients	23 473	23 473	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	941	941	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 044	1 044		
Charges constatées d'avance	35 692	35 692		
TOTAUX		63 396	62 651	745
Renvois	(1) Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	14 733		
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	14 733		



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	35 692
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	35 692

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 412
Autres créances	941
Disponibilités	6 053
TOTAL	8 406



# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	380 974,35		380 974,35			202 308,37	372 335,59
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 638,76		-8 638,76		202 308,37		193 669,61
<b>TOTAUX</b>	<b>372 335,59</b>		<b>372 335,59</b>		<b>202 308,37</b>	<b>202 308,37</b>	<b>566 005,20</b>



# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	380 974,35			202 308,37	372 335,59
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 638,76		202 308,37		193 669,61
TOTAUX	372 335,59		202 308,37	202 308,37	566 005,20



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	43 246	43 246		
Personnel & comptes rattachés	34 687	34 687		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	25 077	25 077		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 293	3 293		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	674	674		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	17 539	17 539		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	63 968	63 968		
<b>TOTAUX</b>	<b>188 483</b>	<b>188 483</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	63 968
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>63 968</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 787
Dettes fiscales et sociales	41 925
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	26
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>60 738</b>



# ENGAGEMENTS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 14 002,00 Euros.  
Cet engagement a été comptabilisé.

## VALORISATION BÉNÉVOLAT

La valorisation du bénévolat est déterminée selon le nombre d'heures réalisées par les différentes fonctions présentes dans l'association. On retrouve ainsi les fonctions suivantes : exécution, encadrement et expertise. Le nombre d'heures est déterminé par le temps passé par chaque fonction dans les différentes commissions (sportives, techniques) et comités (éthique et déontologique, comité directeur fédéral) ainsi qu'au bureau fédéral. Le taux horaire retenue est celui du taux horaire moyen brut du SMIC sur l'exercice avec un taux de charges patronales de 30%.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

## ENGAGEMENTS REÇUS



# ENGAGEMENTS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautions, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						



# DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

# LES EFFECTIFS

032025 - ASSO. FEDE. FR. DE BILLARD

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

## LES EFFECTIFS

	31/08/2024	31/08/2023
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	5,77	5,60
Agents de maîtrise	2,00	1,00
Employés et techniciens	3,77	4,60
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

